

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 MARS 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00066

VOTE DES TAUX DE TAXE HABITATION (TH), TAXE FONCIERE BATI (TFB) ET TAXE FONCIERE NON BATI (TFNB) 2017

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 01 mars 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 85

Nombre de pouvoirs : 19

Nombre de voix : 104

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Le 20 mars 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170126-D20170006610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170320

Pouvoirs :

M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à Mme Monique ROVERA,
M. Paul CELLE donne pouvoir à Mme Christine ROUX,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Daniel JACQUEMET,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE,
M. Gilles ESTABLE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. Rémy GUYOT donne pouvoir à M. Gilles THIZY,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à Mme Anne DE BEAUMONT,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
M. Yves PARTRAT donne pouvoir à M. Gérard MANET,
M. Jean-Philippe PORCHEROT donne pouvoir à Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,
Mme Christiane RIVIERE donne pouvoir à M. Jean-Claude SCHALK,
M. Maurice VINCENT donne pouvoir à Mme Laurence JUBAN,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY

Membres titulaires absents excusés :

M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE,
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Pascale MARRON,
M. Florent PIGEON, M. Marc ROSIER

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 MARS 2017

VOTE DES TAUX DE TAXE HABITATION (TH), TAXE FONCIERE BATI (TFB) ET TAXE FONCIERE NON BATI (TFNB) 2017

Suite à la réforme de la taxe professionnelle, le nouveau panier fiscal de Saint-Etienne Métropole est composé d'impositions économiques nouvelles et d'impositions sur les ménages, provenant d'une part de transferts de fiscalité perçue préalablement par d'autres niveaux de collectivités (principalement la part de taxe d'habitation perçue par les Conseils Généraux), et d'autre part l'instauration d'une fiscalité additionnelle depuis le 1^{er} janvier 2011.

Dans le contexte économique actuel, les maires de Saint-Etienne Métropole ont souhaité, à l'unanimité, geler les taux de fiscalité ménages et de fiscalité entreprises sur le mandat (2014-2020) pour ne pas accroître la pression fiscale, sur les ménages et ne pas pénaliser l'investissement des entreprises du territoire.

Il est donc proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la taxe d'habitation, de la taxe foncière bâti et de la taxe foncière non bâti.

Ainsi, les taux de fiscalité ménages seraient pour l'année 2017 les suivants (identiques à ceux de 2016) :

- taxe d'habitation (TH) : taux 10,56 % (fraction de taux liée au transfert 9,6 % + fraction de taux voté par Saint-Etienne Métropole 0,96 %),
- taxe foncière bâti (TFB) : taux 1,37 %
- taxe foncière non bâtie (TFNB) : taux 4,98 % (fraction de taux transférée : 2,21 % + fraction de taux votée par Saint-Etienne Métropole : 2,77 %).

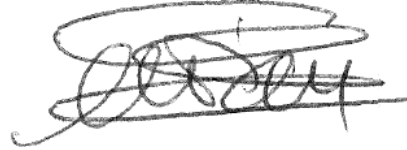
Il est précisé que cette fiscalité s'appliquera sur le territoire élargi aux 53 communes de Saint-Etienne Métropole, incluant les 8 communes qui ont rejoint SEM au 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **confirme pour 2017 les taux ainsi fixés sans modification par rapport à 2016 et applicables sur le territoire élargi aux 53 communes.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with a large loop at the top.

Gaël PERDRIAU